

le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
LE BUDGET

/ p 5-7

| AVRIL 2019 | # 02



SOMMAIRE

 La municipalité	03
 Actu municipale	05
 Culture	12
 Lien social	16
 Vie associative	18
 Infos pratiques	27
 Agenda	28



Franck POQUIN,
Maire

Un engagement sur la durée et une volonté intacte d'être au service des habitants !

Le premier conseil municipal rassemblant les élus des deux anciens territoires, s'est tenu le 8 janvier 2019. Le premier maire ainsi que les 8 premiers adjoints de Saint-Léger-de-Linières ont ainsi été élus, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Dans les jours qui ont suivi, 8 délégués ont été nommés par arrêté, pour renforcer l'équipe exécutive.

Ces 18 personnes ont réaffirmé le souhait de poursuivre le travail entamé. N'oubliant pas qu'ils ont été élus pour 6 ans, ils entendent poursuivre leurs engagements initiaux afin de permettre un développement harmonieux et dans la continuité, de notre territoire.

S'ajoute enfin, un ensemble de conseillers, tout aussi motivé, pour apporter leurs contributions, hier, au sein des commissions territoriales, aujourd'hui, au sein des commissions de travail de la commune nouvelle.

Que chacun soit remercié, à sa juste mesure, pour son engagement et son honnêteté intellectuelle.

Ce deuxième FIL est l'occasion de vous présenter les visages et les responsabilités des élus. Une découverte respective de chaque territoire est actuellement en cours : quartiers, bâtiments, chemins doux, zones d'activités, ... nous espérons que nous aurons le plaisir de vous croiser et d'échanger quelques mots, au gré des opportunités.

Cette équipe, résolument tournée vers l'avenir, s'est fixée pour cap de finaliser les projets annoncés et de poser les briques nécessaires pour que la collectivité prenne le virage des nouveaux usages que permettent les technologies numériques.

Enfin, un sujet nous tient particulièrement à cœur : les deux équipes ont été initialement élues sans être porteuses d'étiquette politique. Nous entendons poursuivre ce positionnement. Bien sûr, individuellement, chaque conseiller a ses propres sensibilités et j'apprécie la pluralité que l'on retrouve au sein du conseil municipal mais en aucun cas, nous ne pourrions être déclarés la commune d'un parti. Notre seul engagement : être au service des habitants en cherchant toujours à répondre aux besoins collectifs et non individuels.

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire
Comité de rédaction : commission Communication

Conception : A4 éditions - 02 41 720 700
Impression : Loire Impression
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
www.saint-leger-des-bois.fr

COMMUNE NOUVELLE

Présentation des élus

La Commune Nouvelle devient la seule collectivité territoriale ;
les communes historiques ont le statut de communes déléguées.
Son conseil municipal regroupe les élus des deux conseils municipaux.



Le conseil municipal est composé :

Maire

Franck POQUIN

Maire délégué

Jean CHAUSSERET

8 adjoints (dans l'ordre protocolaire)

**Annie-Claude BESSON, Bruno BESSONNEAU,
Hélène MARIONNEAU, Cyril BADEAU, Isabelle LE GALL,
Jean-Marc RASOAMANANA, Claire DULAC,
Laurent BELSOEUR**

8 conseillers délégués

**Mickaël BILLOT, Dominique BOUVET, Mauricette
GRIMAULT, Catherine LEFEBVRE-COISSIEU, Magali
LOUCKY, Loodje NGUERENGOU, Pascale PATEAU,
Stéphane ROCHARD**

Conseillers municipaux

**Jean-Pierre BARBEAU, Angéline CORDIER, Christelle COURAUD, Tony FREMONT, Maria GENITONI, Martine LANDELLE,
Nathalie LIZAMBARD, Lydie NORMAND, Daniel PASDELOUP, Jean-Yves PELTIER, Patrice PLAISANT, Xavier POINTEAU,
Justine QUEQUER, Marie-Noëlle ROCHEREAU, Thierry SUZINEAU**



Au 1er rang, de gauche à droite : Jean-Marc RASOAMANANA, Laurent BELSOEUR, Isabelle LE GALL, Jean CHAUSSERET, Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mauricette GRIMAULT
2^{ème} rang, de gauche à droite : Daniel PASDELOUP, Claire DULAC, Bruno BESSONNEAU, Pascale PATEAU, Hélène MARIONNEAU,
Au 3^{ème} rang, de gauche à droite : Dominique BOUVET, Cyril BADEAU, Tony FREMONT, Catherine LEFEBVRE-COISSIEU, Mickaël BILLOT, Loodje NGUERENGOU,
Au 4^{ème} rang, de gauche à droite : Stéphane ROCHARD, Magali LOUCKY, Christelle COURAUD, Angéline CORDIER,
Au 5^{ème} rang, de gauche à droite : Thierry SUZINEAU, Xavier POINTEAU, Marie-Noëlle ROCHEREAU, Lydie NORMAND, Jean-Pierre BARBEAU, Jean-Yves PELTIER
Absents sur la photo : Maria GENITONI, Martine LANDELLE, Nathalie LIZAMBARD, Patrice PLAISANT, Justine QUEQUER



COMMUNE NOUVELLE

Composition des différentes commissions

COMMISSION CULTURE - ASSOCIATION

Adjointe : Hélène MARIONNEAU

Culture :

Membres : Mickaël BILLOT, Angéline CORDIER, Christelle COURAUD, Tony FREMONT, Maria GENITONI, Catherine LEFEBVRE-COISSIEU, Nathalie LIZAMBARD, Hélène MARIONNEAU, Loodje NGUERENGOU, Franck POQUIN

Associations :

Conseillers délégués aux associations :

Loodje NGUERENGOU, Stéphane ROCHARD
Membres : Jean-Pierre BARBEAU, Tony FREMONT, Hélène MARIONNEAU, Loodje NGUERENGOU, Xavier POINTEAU, Franck POQUIN, Stéphane ROCHARD, Thierry SUZINEAU

COMMISSION POLITIQUE DE L'ENFANCE

(petite enfance, école, périscolaire, ALSH)

Adjointe : Claire DULAC

Conseillère déléguée : Magali LOUCKY

Membres : Claire DULAC, Isabelle LE GALL, Loodje NGUERENGOU, Lydie NORMAND, Pascale PATEAU, Franck POQUIN, Justine QUEQUER, Jean-Marc RASOAMANANA

COMMISSION ANIMATION GLOBALE DU TERRITOIRE (lien social, CCAS, Aînés)

Adjointe : Isabelle LE GALL

Conseillère déléguée : Mauricette GRIMAUULT

Membres : Claire DULAC, Mauricette GRIMAUULT, Isabelle LE GALL, Loodje NGUERENGOU, Lydie NORMAND, Franck POQUIN, Marie-Noëlle ROCHEREAU

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme :

Maire délégué de Saint-Jean-de-Linières :

Jean CHAUSSERET

Patrimoine naturel et espaces verts :

Adjoints : Cyril BADEAU, Laurent BELSOEUR

Patrimoine physique, voirie :

Adjoint : Bruno BESSONNEAU

Conseillers délégués : Mickaël BILLOT, Dominique BOUVET

Membres : Cyril BADEAU, Jean-Pierre BARBEAU, Laurent BELSOEUR, Bruno BESSONNEAU, Mickaël BILLOT, Dominique BOUVET, Jean CHAUSSERET, Tony FREMONT, Magali LOUCKY, Daniel PASDELOUP, Jean-Yves PELTIER, Patrice PLAISANT, Franck POQUIN

COMMISSION FINANCES – COMMUNICATION – RH – VIE ÉCONOMIQUE

Adjoints : Annie-Claude BESSON, Jean-Marc RASOAMANANA

Finances :

Membres : Laurent BELSOEUR, Annie-Claude BESSON, Bruno BESSONNEAU, Dominique BOUVET, Pascale PATEAU, Franck POQUIN, Jean-Marc RASOAMANANA, Marie-Noëlle ROCHEREAU, Thierry SUZINEAU

Communication :

Conseillère déléguée : Pascale PATEAU

Membres : Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Catherine LEFEBVRE COISSIEU, Isabelle LE GALL, Pascale PATEAU, Patrice PLAISANT, Xavier POINTEAU, Franck POQUIN, Justine QUEQUER, Jean-Marc RASOAMANANA

Vie économique :

Conseillère déléguée :

Catherine LEFEBVRE-COISSIEU

Membres : Annie-Claude BESSON, Jean CHAUSSERET, Martine LANDELLE, Catherine LEFEBVRE COISSIEU, Pascale PATEAU, Franck POQUIN, Jean-Marc RASOAMANANA

FINANCES

Le 1^{er} budget de Saint-Léger-de-Linières

Le vote du budget est une phase essentielle de la gestion d'une commune : il fixe les moyens que se donne le conseil municipal pour réaliser ses objectifs.

Acte de politique locale, le budget reproduit en termes financiers les grandes orientations de la gestion communale.

Acte de prévision, il tient compte du passé, tout en prenant en considération les données conjoncturelles et les perspectives de développement.

Acte juridique, il doit respecter certaines règles.

Le 1^{er} budget de Saint-Léger-de-Linières a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2019.

Ce vote a été précédé d'un débat d'orientations budgétaires (DOB), conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'examen des propositions budgétaires en commission finances et en conseil privé.

Ce budget permet d'avancer sur le chemin d'un avenir équilibré entre nos valeurs du passé et nos atouts pour l'avenir en faisant preuve de dynamisme, d'efficacité et de solidarité.

Le budget 2019 est établi selon les orientations suivantes :

- Maintien des taux d'imposition pour la partie communale,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant les services
- Poursuite des investissements communaux engagés.
- Investissements stratégiques pour l'avenir avec notamment des outils informatiques adaptés à de nouveaux usages
- Aménagements favorisant le bien vivre ensemble.

Ce budget s'équilibre après opérations d'ordre à 4 099 611 € pour la section fonctionnement et à 3 226 606 € pour la section investissement.

Le conseil municipal de Saint-Léger-de-Linières a approuvé les comptes administratifs 2018 de chaque commune historique et décidé de la répartition des résultats de 2018.

L'excédent 2018 de 1 893 736 € est reporté sur la section de fonctionnement pour 976 713 € et sur la section investissement pour 917 023 €.

Deux pratiques budgétaires différentes ont été utilisées. Saint-Jean-de-Linières n'alimentait la section Investissement qu'après réalisation des investissements, alors que Saint-Léger-des-Bois provisionnait une somme dans la section investissement qui permettait de financer les investissements à réaliser.

C'est la raison pour laquelle, le déficit de la section d'investissement de Saint-Jean-de-Linières s'élève à 490 157 €, mais ce montant est couvert par l'excédent de la section fonctionnement qui s'élève à 1 411 101 €.

Saint-Léger-des-Bois, compte tenu des sommes déjà versées à la section investissement affiche un solde positif d'investissement de 173 134 € à mettre en lien avec un excédent de fonctionnement de 482 635 €.

BUDGET 2019
7,3 M€

3,2 M€
d'investissement

4,1 M€
de fonctionnement

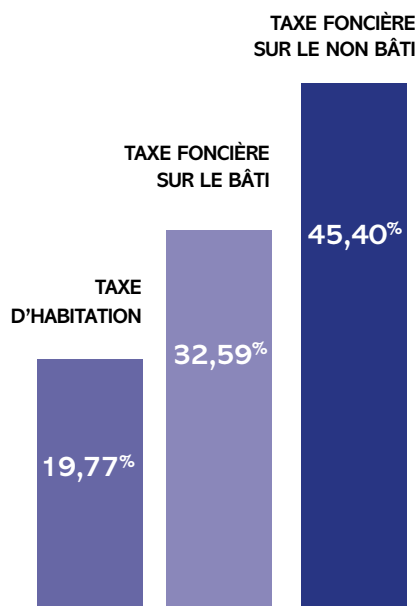
2018	Section Fonction.	Recettes	Dépenses	RÉSULTATS
St Jean	Excédent N-1 reporté			1 037 384
	Opé. de l'exercice	1 789 158	1 415 441	373 718
TOTAL				1 411 101

St Léger	Excédent N-1 reporté			388 041
	Opé. de l'exercice	1 413 917	1 319 323	94 595
TOTAL				482 635
TOTAL FONCTIONNEMENT				1 893 736

2018	Section Investissem.	Recettes	Dépenses	RÉSULTATS
St Jean	Excédent N-1 reporté			- 66 813
	Opé. de l'exercice	293 511	716 854	- 423 343
TOTAL				- 490 157

St Léger	Excédent N-1 reporté			377 542
	Opé. de l'exercice	162 038	366 446	- 204 408
TOTAL				173 134
TOTAL INVESTISSEMENT				- 317 023

BUDGET 2019 - SECTION DE FONCTIONNEMENT



Impôts : Le souci de maîtrise des dépenses permet de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales qui s'établissent à :

- Taxe d'habitation : 19,77 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,59 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,40 %

Ces taux résultent des taux moyens pondérés permettant d'obtenir les mêmes produits fiscaux (pour chaque taxe) que ceux perçus par les communes l'année précédente. (Somme des produits fiscaux/ somme des bases nettes communales).

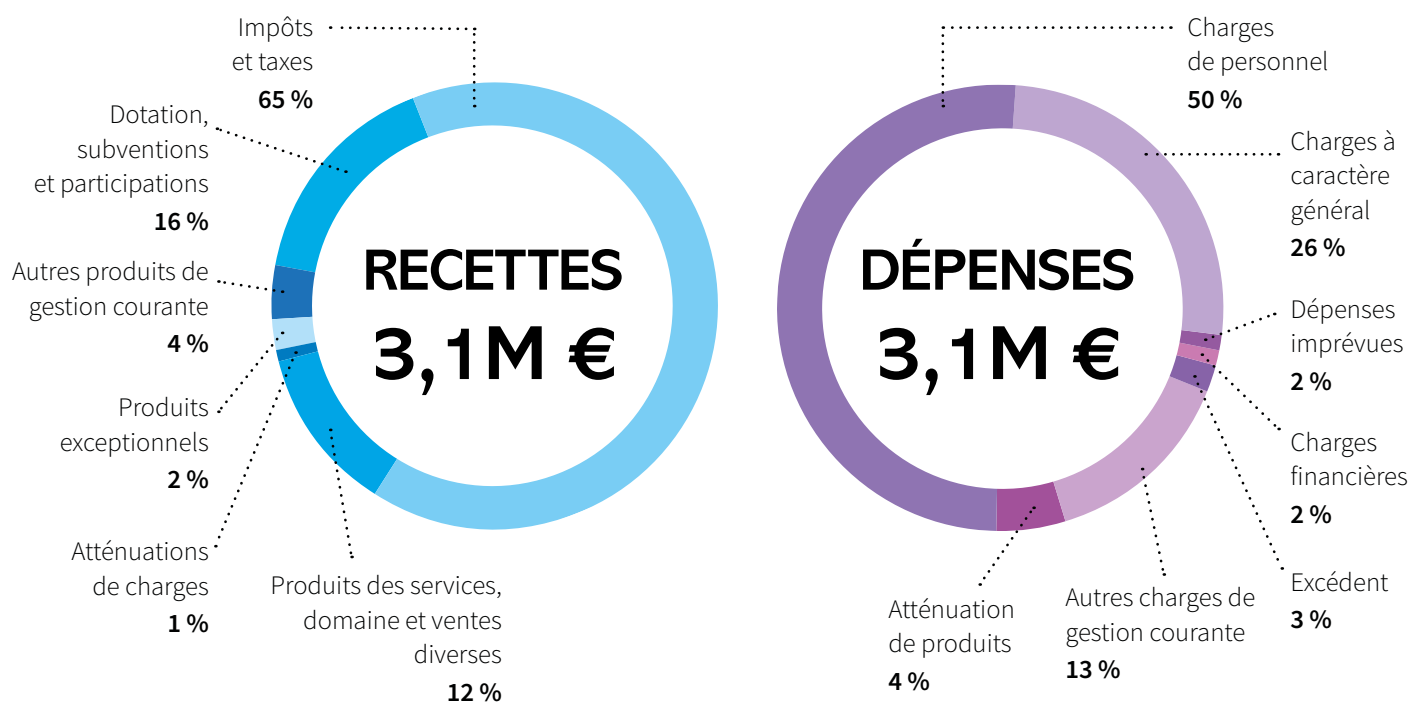
Les bases fiscales sont revalorisées de 2,2% conformément à la loi.

• **Dotations Globales de Fonctionnement** : En devenant commune nouvelle, Saint-Léger-de-Linières bénéficie du maintien de l'ensemble des dotations des communes fondatrices ainsi que d'une bonification de 5% (13 000 €) des dotations forfaitaires communales perçues par Saint-Jean-de-Linières et Saint-Léger-des-Bois en 2018.

• Ce budget est un budget de transition, la prudence a prévalu pour son élaboration. Des négociations de contrats, mises en place de nouvelles pratiques vont permettre dans le temps des économies.

• Le conseil municipal, soucieux des finances de la collectivité, s'était engagé à ne pas dépasser le budget alloué aux élus indemnisés (maire, maire-délégué, adjoints et conseillers délégués) en rassemblant nos deux communes. L'objectif est même dépassé puisqu'une diminution des indemnités des élus de 3 000 € par rapport à 2018 a été actée.

Budget (hors opérations d'ordre)



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Bâtiments

- L'extension du groupe scolaire « Les Grands Chênes » doit s'achever fin juin.

Au BP 2019 : 388 640 € TTC avec un reste à réaliser en 2018 de 95 940 € inclus. Cette opération englobe les travaux, mobilier et matériels nécessaires. Ces dépenses sont subventionnées à hauteur de 267 000 €.

- La 2^{ème} phase de la rénovation de groupe scolaire « Claude Debussy » est prévue pour 2019.

Le coût global avait été estimé à 100 000 €, des travaux pour 58 825 € ont été réalisés en 2018, 40 000 € sont inscrits au budget 2019. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 40 000 €

Par ailleurs, la salle de motricité de l'école doit être refaite suite au sinistre de fin 2018, l'assurance prend en charge le coût des travaux et la quasi-totalité des dépenses liées aux jeux et équipements à racheter.

Le sinistre est évalué à 63 330 € TTC.

- La réalisation d'une halle multi-activités sur le site du stade de football de Saint-Jean-de-Linières avait été actée en 2018. Le coût est estimé à 81 500 €. Une demande de subvention a été déposée.

Voirie et aménagements extérieurs :

- Un effort tout particulier sera apporté à l'amélioration de la voirie, la sécurité et la circulation par voies douces.

A ce titre, divers programmes (TTC) sont inscrits au budget :

- Le plateau Rue du Moulin pour 32 400 €
- L'aménagement des trottoirs et stationnements dans le lotissement de la Roche (200 000 €)
- Chemin le long de la Coudre et autres cheminements piétonniers pour (48 000 €),
- Un théâtre de verdure près de l'école « Les Grands Chênes » (15 000 €)
- Un réaménagement de la place des commerces (40 000 €) et de la place de la Croisée (100 000 €)

Autres investissements

Des équipements pour les salles de sport, du matériel pour les services techniques ainsi que des investissements numériques (site internet, logiciels) complètent la liste des investissements pour 2019.

Tous ces investissements seront réalisés sans recourir à de nouveaux emprunts. Des subventions ont été accordées en 2018 et de nouvelles demandes ont été faites, le surplus est autofinancé.

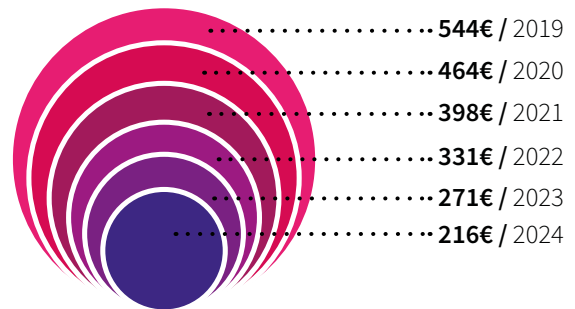
EVOLUTION DE LA DETTE

La commune aborde 2019 avec une situation financière saine, l'endettement au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 1 968 450 € soit un endettement de 544 € par habitant, il sera de 1 679 245 € au 1^{er} janvier 2020 soit 464 € par habitant.

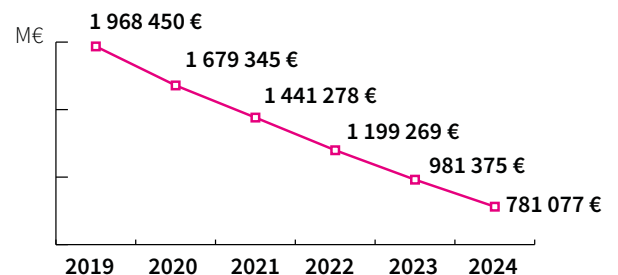
Moyenne strate 2 000 - 3 500 habitants : 721 €

Moyenne strate 3 500 - 10 000 habitants : 847 €

Endettement par habitant

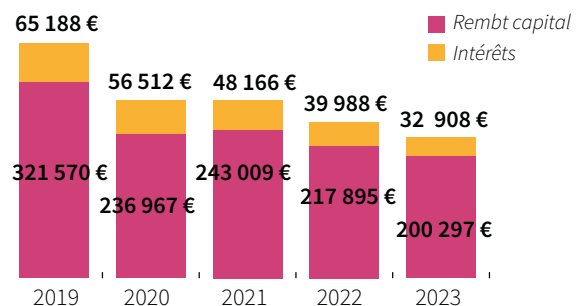


Evolution de la dette



L'encours de la dette au 01-01-2019 intègre un prêt-relais de 95 000 € qui sera remboursé en 2019 après encaissement d'une subvention d'un montant équivalent.

Evolution des annuités



Les intérêts diminuent, laissant la place à un remboursement en capital plus important car la plupart des emprunts sont remboursés selon des trimestrialités ou annuités constantes.

En 2019 (hors prêt-relais) et 2020, les annuités seront de l'ordre de 295 000€, s'amorcera ensuite une baisse significative des annuités en 2022.

ENFANCE JEUNESSE

Les TAP à l'école « Les Grands Chênes »

Une nouvelle charte de vie du restaurant scolaire a été mise en place depuis quelques mois en associant les enfants du CP au CM2, avec l'aide d'un animateur, lors des activités TAP du premier trimestre de l'année scolaire. Cette charte a été présentée lors de la porte ouverte des accueils périscolaires avec un retour positif de parents intéressés et curieux.

Depuis le début de l'année, nous abordons le thème de l'environnement et du recyclage. Ainsi, les élèves de maternelle vont deux fois par semaine dans l'écoquartier pour donner aux poules les restes de la cantine. Autre action envisagée : recycler les nombreux crayons feutres usagés !



CME

Conseil Municipal des Enfants

En ce début d'année, nous, les élus du Conseil Municipal des Enfants de l'école des Grands Chênes, avons participé comme chaque année à la cérémonie des vœux du Maire.

Pour ces premiers vœux de la commune de Saint-Léger-de-Linières, notre présentation s'est faite devant un nombre d'habitants plus important qu'à Saint-Léger-des-Bois !

Nous avons présenté le CME, nos projets en cours et ceux déjà réalisés.

Nous aurons un mois de mai bien chargé :

- Installation de nichoirs fabriqués par nos soins,
- Participation à la fête de l'environnement du 18 mai,
- Organisation d'un atelier de dessin.

*Anaé, Lucie, Naomie, Sidonie, Paul et Tristan
Elus du CME*



ALSH

Accueil de Loisirs de 3 à 12 ans



Lors des vacances d'hiver, 45 enfants par jour, en moyenne, ont fréquenté Le Séquoia placé sous le signe du Carnaval. Que du bonheur ! Déguisements, masques, instruments de musique ont été ainsi réalisés par les enfants ravis. Le clown « Bidouillette » nous a offert un spectacle interactif très apprécié, rempli d'humour et de magie. Fous rires garantis ! C'est dans cette atmosphère festive que nous avons clôturé cette semaine colorée en organisant le traditionnel défilé dans les rues de Saint-Jean-de-Linières suivi d'un goûter « crêpes ».

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant ces vacances de printemps et l'équipe d'animation embarquera les enfants à la découverte des métiers de manière ludique.

Ils deviendront ainsi, le temps d'une journée, facteurs, fleuristes, peintres ou encore stylistes ... Que de vocations en perspective !

Au programme également, des sorties à la piscine « Aqua Vita » et au parc de la Garenne à Angers.

Les petits comme les grands sont attendus au Séquoia !

OUVERTURE

Tous les mercredis de l'année scolaire de 12h à 18h30

Périodes de vacances : de 8h à 18h30

PRINTEMPS : du 8 au 19 avril 2019

ETE : du 8 au 26 juillet et du 19 au 29 août

CAMPS D'ÉTÉ MULTISPORTS

Réservé aux enfants de 6 ans et plus !

Du 16 au 19 juillet 2019

Tu veux faire de nouvelles connaissances et passer un temps de vacances inoubliables avec tes camarades ?

INSCRIS-TOI !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Directrice : HOUDMONT Laura - 07 77 70 04 19

periscolaires@stjeandelinières.fr

Site internet de la mairie : www.stjeandelinières.fr

Facebook : ALSH « Le Séquoia »

URBANISME-ENVIRONNEMENT

Restauration de la mare du presbytère

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté une esquisse de l'aménagement de la zone : Place de la Croisée, Presbytère et Forêt. Ces aménagements ont été revus afin de sauvegarder la mare selon la réglementation environnementale. D'une superficie de 300 m², la mare joue un rôle dans la biodiversité.

En forme de «poire» avec des pentes douces, elle est de faible profondeur avec des «points bas». (trous plus profonds favorables à certaines espèces).

L'objectif était de :

- Réhabiliter la mare initiale en y apportant les éléments permettant un bénéfice environnemental certain : pentes douces, création de hauteurs de fonds différents, méandrages, plan de gestion à long terme.
- Inclure cette restauration dans un projet plus global de réaménagement du presbytère et de ses abords.

Un suivi / évaluation des travaux en 2019 avec des indicateurs comme les odonates, la flore et les amphibiens permettra de mesurer l'évolution positive de la mare. Pourquoi cette restauration ?

La mare, un milieu plein de vie mais fragile

Les mares sont des petits points d'eau stagnante d'une superficie pouvant varier de quelques m² à 2000m². Elles possèdent toutes des caractéristiques (milieux, alimentation, superficie, profondeur...) propres qui font d'elles un milieu unique.

Un héritage qui offre des services souvent insoupçonnés

Les mares étaient autrefois un élément incontournable de la vie quotidienne et de celle du village. Utilisées comme lavoir, vivier ou encore réserve incendie, elles permettaient également d'abreuver le bétail et servaient pour le rouissage du chanvre.

Aujourd'hui, leur présence est considérée comme un héritage des pratiques passées, et même si elles ne sont plus utilisées, elles rendent encore de nombreux services, souvent insoupçonnés. Elles jouent, entre autres, un rôle hydrologique remarquable en stockant les eaux de ruissellement et en améliorant leur qualité (décantation, phytoépuration) avant leur retour à la nappe.

Un milieu plein de vie abritant une faune et une flore remarquable

La mare est un habitat remarquable pour 15% des espèces protégées et pour 1/3 des plantes patrimoniales.

La présence de végétation au sein de ces points d'eau, oxygène, épure et régule la température de l'eau. Elle crée un habitat pour la faune et est un support pour leur reproduction.

La faune est quant à elle riche et variée. Certains organismes y vivent (organismes aquatiques), d'autres y accomplissent une partie de leur cycle de vie (organismes amphibies) et certains encore y viennent seulement pour s'abreuver et s'y alimenter. On retrouve dans ces milieux une grande partie des classes du règne animal : planctons, annélides, mollusques, crustacés, insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. Contrairement à ce qui est fréquemment imaginé, les poissons ne sont pas des organismes inféodés aux mares. Leur présence entraîne une diminution de la biodiversité locale car ils se nourrissent entre autres, des œufs d'amphibiens et des larves de libellules.

C'est officiel, la mare est colonisée par des tritons crêtés et des salamandres tachetées.

DERNIÈRE MINUTE



VÉGÉTATION

Tous acteurs de notre environnement !



Le printemps arrive à grands pas et avec lui les beaux jours qui vont activer la pousse de la végétation. C'est une joie pour nos jardins, haies, pelouses et fleurs, mais une difficulté pour maintenir les espaces publics indemnes de « mauvaises herbes ».

Comme vous le savez tous, l'utilisation des produits phytosanitaires traditionnels n'est plus de mise, et c'est une bonne chose pour notre collectivité, notre planète et notre santé. Différentes actions sont engagées dans ce sens : tonte raisonnée en laissant des espaces naturels au profit de la biodiversité, désherbage manuel, utilisation de nouvelles techniques telle que l'application de vapeur d'eau, ...

Mais cela ne suffit pas et tout ceci est générateur de besoins en main d'œuvre.

A ce titre nous rappelons que nous pouvons tous être acteurs et participer à la transition écologique.

L'entretien de son trottoir, l'arrachage des mauvaises herbes devant chez soi, le ramassage des déchets doit devenir un acte citoyen et naturel pour le bien-être de tous.

Merci à toutes et à tous de vos actions individuelles qui contribuent à la protection de la nature et au rayonnement de notre commune.

ÉCONOMIE

Retour sur le forum emploi

Soixante offres d'emplois étaient proposées lors du forum jobs saisonniers le 20 février dernier à l'Espace Galilée.

Peu d'entreprises avaient répondu à l'invitation de la municipalité et du CSI L'Atelier mais les quatre-vingts jeunes qui se sont déplacés ont pu échanger avec les recruteurs présents et déposer leur candidature pour cet été.

Outre le fait de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des recruteurs, ce forum a également un objectif éducatif en accompagnant les jeunes dans leur première recherche d'emploi. Les recruteurs leur prodiguent des conseils sur la manière de se mettre en valeur ; la mission locale, l'ALDEV et le Point Informations Jeunesse (PIJ) sont également là pour les conseiller.

Merci à tous ces professionnels de leur présence au forum. Rendez-vous est pris l'année prochaine où une table ronde sera organisée avec les recruteurs présents afin de donner tous les codes d'une recherche d'emploi réussie.



CLAP

La Culture pour et avec les Légérois

Pour le début 2019, nous avons eu la chance de recevoir un groupe nantais de 4 musiciens, **Gadjo & Co** : que du bonheur ! Nous avons rarement vu autant de spectateurs réjouis par leurs musiques-Jazz. Donc il faut qu'ils reviennent, et nous allons organiser cet évènement.

Dans le cadre du week-end «Cultures du monde»(cf programme des animations ci-joint) du **samedi 27 avril** organisé par la Municipalité, nous accueillerons à Galilée la Cie Yédélé, 4 musiciens et une chanteuse, pour de la musique de plusieurs cultures africaines.

Puis, n'oubliez pas le spectacle de fin d'année des Improsteurs de L'atelier théâtre les **24 & 25 & 26 mai**. Venez nombreux encourager et applaudir vos familles, amis, voisins, ...

Le jeudi 20 juin vous êtes tous invités (et c'est gratuit !) à partir de 20h à la quatrième édition de la fête de la Musique autour de l'Espace Galilée, comme l'année précédente. Nous faisons appel à tous ceux qui voudraient s'exprimer dans un cadre musical pour animer cette soirée, votre soirée. Vous pourrez consommer sur place des sandwiches, gâteaux et boissons. Venez entre amis vous divertir, nous avons commandé le beau temps pour cette belle soirée.

Enfin, le vendredi 30 août, nous vous invitons dans le Clos du Presbytère à une soirée Tranz'Art pour fêter la fin des vacances d'été. Cette soirée, à partir de 19h30, sera animée par Lorenzo Muccio un groupe de musiciens fans de Police, et vous pourrez consommer sur places sandwiches, frites et boissons. Cette mani-

festation, subventionnée par la Municipalité, est organisée conjointement par le CSI Atelier de Saint-Georges-sur-Loire, le Comité des Fêtes et CLAP, et subventionnée par la Municipalité.

La programmation de la prochaine saison couvrira l'ensemble de Saint-Léger-de-Linières sur les sites de Calebasse et Galilée. Nous avons besoin de renfort, surtout du côté de Saint-Léger-des-Bois. Prenez contact avec nous si vous avez envie de programmer de la culture.

Vos remarques sur les spectacles et la communication sont les bienvenues; notre association n'a qu'un seul objectif : votre satisfaction culturelle !

Réservations & Informations :

02 41 39 72 29 - 06 95 72 50 58

www.clapstjean.com

Facebook : www.facebook.com/CLAP-Culture-Linieres-Animation-Programmation



FAMILLES RURALES

Cinéma !



Du cinéma à Saint-Léger-de-Linières ! C'est l'objectif de la nouvelle association Familles Rurales de Saint-Léger-de-Linières.

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. L'association locale est composée de 6 bénévoles dont le bureau est composé de Christophe Sicard, Aurélie Heidreichid et Anne-Sophie Guyard.

Bilan positif pour la première diffusion qui a eu lieu le 2 février avec la projection de « Pupille » devant 40 personnes.

Si vous avez manqué cette séance, vous pourrez vous rattraper avec les prochaines prévues dans la salle Calebasse. Une séance par mois est prévue jusqu'à juin 2019. Les films projetés sont connus environ un mois à l'avance. Les dates :

- Jeudi 4 avril à 20h30 : film « Les invisibles »
- Mercredi 8 mai à 15h30 (film enfants) et à 20h30
- Jeudi 13 juin à 20h30

Tarifs :

- Adultes : 5,50 € (4,50 € pour les adhérents)
- Enfants de - de 14 ans : 4 € (3 € pour les adhérents)

Pour adhérer à l'association, la cotisation s'élève à 29 € par foyer pour l'année 2019 avec un supplément non obligatoire de soutien à l'association locale de 3 €.

Pour toute question concernant l'association, écrivez-nous à famillesrurales.saintlegerdelinieres@lilo.org ou sollicitez-nous avant ou après les projections.

Nous vous attendons nombreux pour les futures séances, n'hésitez plus, venez profiter d'un moment de détente.



LATULU C'est le printemps aussi à la Bibliothèque !

Un enfant qui lit, sera un adulte qui pense

Nous informons nos fidèles lecteurs que d'ici fin juin :

- nous aurons renouvelé notre offre de CD/ DVD,
- nous aurons acquis nos nouveaux ouvrages,
- nous aurons renouvelé notre dotation d'ouvrages du BiblioPôle.

Par ailleurs, nous serons présents pour la Journée de l'Environnement du 18 mai prochain.

Le contenu de stand est en cours d'élaboration (vente de livres d'occasion à petits prix, lecture de contes pour enfants, biblio café – évoquer un livre, un auteur, le faire aimer...).

Nous accueillerions volontiers de nouveaux bénévoles, notamment des habitants de Saint-Jean-de-Linières. Nous avons déjà des inscriptions de lecteurs de Saint-Jean-de-Linières.

Pour nous joindre :

abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Information - rappel : cotisation annuelle familiale 12€

Découvrez le réseau LATULU : 6 bibliothèques depuis le 1^{er} janvier 2019 :

latulu.c3rb.org/

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 18 mai

Vous êtes tous attendus le samedi 18 mai 2019, de 10h à 12h30, esplanade de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois, pour la Fête de l'Environnement.

Cette année le thème : « Le plastique, c'est dramatique ! ».

Lors de cette matinée, placée sous le signe de la convivialité, chacun peut passer pour observer, bavarder ou participer aux différents stands.

Nous vous proposons, avec la participation des bénévoles des associations, différents ateliers en relation avec le thème.

Cette année, nous organisons une collecte des déchets, nous comptons sur vous !

Les enfants du CME et des groupes d'adolescents PAJE et JAE seront également présents ainsi que le CSI qui vous proposera le « Café des habitants ».

Ce sera aussi l'occasion de récupérer vos géraniums pour participer à la campagne de fleurissement de notre commune.(p15)

Alors, au 18 mai !



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin



Vous êtes tous chaleureusement invités à la fête de la musique, édition 2019, qui se déroulera cette année le jour officiel :

Rendez-vous le vendredi 21 juin, esplanade de la Coudre, dès 19h30.

Comme les années précédentes, la fête débutera par la chorale de l'école en fin d'après-midi, puis se poursuivra immédiatement avec la représentation des différents groupes musicaux.

Nous vous réservons encore de belles découvertes...

De nouveau cette année, les bénévoles des associations seront présents pour tenir le bar et le stand restauration. Un grand merci pour leur présence et leur engagement.

Cette soirée qui clôture notre saison culturelle, se veut être, avec le début de l'été, une soirée conviviale, familiale, chaleureuse, où chacun a sa place. Vous pourrez danser, discuter, vous installer dans l'herbe ou sur les chaises pour passer un bon moment en famille ou entre amis !

N'hésitez plus ! Nous vous attendons nombreux !

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2019

Distribution de Géraniums-lierres

Depuis quelques années la Commission Environnement de Saint-Léger-des-Bois propose à ses habitants de fleurir la commune en leur fournissant gratuitement des géraniums-lierres.

Cette année, la municipalité de Saint-Léger-de-Linières propose de renouveler cette action en l'étendant à tous les habitants de la commune nouvelle.

Les conditions restent les mêmes : il suffit que les plants décorant fenêtres, balcons, murets et clôtures soient très visibles de la rue.

Tout Légiois, désireux de participer à l'embellissement de la commune, apportera 2 jardinières, Esplanade de la Coudre. Il lui sera alors remis 6 géraniums-lierres et le terreau (valeur de 2 jardinières).

Pour cela, il vous suffit de remplir un bulletin d'inscription ci-dessous (vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet de la commune et l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie-saintlegerdesbois@wanadoo.fr).

L'inscription devra être réalisée au plus tard le 25 avril 2019.



Vous pouvez noter d'ores et déjà que la distribution de ces géraniums-lierres aura lieu :

le samedi 18 mai 2019 de 10h à 12h

Esplanade de la Coudre – Saint-Léger-des-Bois
à l'occasion de la fête de l'Environnement.

Il ne sera pas adressé d'autre courrier pour vous rappeler cette distribution.

IMPORTANT : il ne sera pas remis de géraniums-lierres aux personnes qui ne se seront pas inscrites avant la date limite ou qui ne pourront venir le jour de la distribution.

Merci à tous pour votre participation !



BULLETIN D'INSCRIPTION - CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT

Date limite le 25 avril 2019

Madame et(ou) Monsieur (NOM- Prénom)

Adresse complète :

.....

- Souhaite(nt) participer au fleurissement de la commune en disposant les 6 géraniums-lierres de façon à ce qu'ils soient visibles de la rue.

AÎNÉS

Ateliers cuisine

Beaucoup de succès pour les ateliers cuisine à Saint-Léger-des-Bois !

Créer des moments de rencontre et de partage pour les aînés, cela passe aussi par la cuisine.

3 thèmes ont été proposés : « Les épices en fête », « Légumes et aromates » et « Allier plaisir et légèreté ». A chaque fois beaucoup de plaisir à la préparation et à la dégustation...

Cuisiner, papoter, échanger, la recette de rencontres réussies !

Rendez-vous en octobre pour la suite des ateliers.



Tir à l'arc

2 séances de tir à l'arc sont au programme pour les amateurs débutants :

Les jeudis 25 avril et 16 mai de 10h à 12h à la salle de sports de Saint-Jean-de-Linières.

Inscriptions au 02 41 39 17 11 ou venez rencontrer Corinne à l'accueil de la mairie de Saint-Jean-de-Linières, le mardi matin ou le jeudi après-midi.



Challenge séniors du 22 mars

Encore un challenge réussi !

A l'initiative de la Commission Seniors de L'Atelier et organisée avec le concours de Profession Sport et Loisirs, des Clubs des Aînés et de la Municipalité de Saint-Léger-de-Linières, nos Aînés ont passé une journée riche en expériences et en partage.

La journée a permis la découverte d'activités physiques adaptées, ludiques, et de prévention, agrémentées d'un moment de convivialité en partageant le repas du midi.

Au programme : prévention des chutes, remue-méninges, kin-ball, tir à l'arc et sarbacane, curling sur cible ainsi que relaxation/ yoga.

Le challenge, c'est participer et découvrir, en respectant son rythme et en s'amusant.

« Je bouge »
pour ma santé!

Animations pour tous

Trocs de plants et de graines !

Samedi 11 mai de 14h à 21h : fête des jardins partagés de la guinguette à Saint-Georges-sur-Loire
Venez découvrir l'association des jardins partagés de la guinguette.

Visitez les jardins, rencontrez les jardiniers et venez troquer vos graines et plants dans une ambiance festive et conviviale (concerts et spectacles au programme).

Information à L'Atelier au 02 41 39 17 11.



ANIMATION JEUNESSE

En route pour l'été !

Cet été, les jeunes auront encore un choix diversifié pour s'occuper et se retrouver. Certaines activités se dérouleront sur la commune de Saint-Léger-de-Linières et d'autres sur les communes voisines comme à chaque période de vacances.

En attendant, les vacances de printemps sont là et il reste encore des places sur plusieurs activités, aussi n'hésitez pas à contacter L'Atelier au 02 41 39 17 11.

AJ'T pour les 8/14 ans à Saint-Léger-de-Linières

Activités à dominante sportives et grands jeux

1 semaine en juillet : du 22 au 26/07

1 semaine en août : du 26 au 30/08

Accueil de 9h à 18h avec des activités de 10h à 17h

Les enfants apporteront leur pique-nique.

La semaine se décompose en 4 jours d'activités sur place et une sortie le mercredi.



Animations intercommunales avec L'Atelier pour les 10/18 ans

6 semaines sous forme de mini-stages de 2 jours avec une thématique

Une sortie intercommunale est prévue le mercredi.

Les activités se dérouleront sur les communes d'intervention de L'Atelier. A Saint-Léger-de-Linières, les animateurs seront présents les semaines 28, 29 et 34.

N'oubliez pas les camps : 11 séjours seront proposés.

Il y en a pour tous les goûts !



Plaquette disponible à partir du 15 mai 2019

Chantier de jeunes pour les 14/18 ans

Semaine du 15 au 19 juillet

Priorité à 8 jeunes de la commune.

Bourse de 4 € de l'heure travaillée



Projet Court Métrage

Ils sont trois, trois jeunes passionnés de vidéo qui ont le projet de réaliser une mini-série fantastique.

Au programme, 4 épisodes de 15mn qui nécessiteront plusieurs week-ends de tournage cet été.

Originaire de St Léger, Tom est l'instigateur de ce projet, son rêve de gosse devrait voir le jour en juillet 2019.

Avec Léa et Nicolas, ils vont devoir « driver » les comédiens, suivre le script, réaliser le montage des épisodes, écrire des demandes de subventions et surtout écouter les conseils de Natacha, réalisatrice de la Possonnière et de Johan le président de l'association Courts 49 à Angers.

Côté matériel, le groupe a pris contact avec l'association Jolis mômes à Nantes qui va leur fournir les perches, stabilisateurs, caméras vidéo et logiciel de postproduction.

Le scénario est écrit, le matériel est commandé, des figurants se manifestent, l'échéancier est suivi, il ne manque plus que des jeunes légérois pour compléter la liste des figurants à ce projet. Dernière info, le scénario du projet que l'on peut tout de suite placer dans la catégorie fantastique : un jeune maire trouve un collier d'immunité qui va être le centre de conflits entre des maires et des clones peu scrupuleux... Tout un programme !

Vous voulez participer au tournage : contactez l'animateur au 06 81 98 01 58.

Merci Camille !

Après 10 ans au sein du secteur jeunesse du CSI L'Atelier, Camille quitte son poste d'animateur jeunesse pour la fonction de coordinateur enfance-jeunesse au Centre Social Val'Mauges à la Pommeraye.




Son remplacement prendra effet au cours du mois d'avril, certainement pendant les vacances scolaires.

Merci Camille pour avoir accompagné nos jeunes pendant toutes ces années. Entre défis sportifs, défis de « fous », camps, voyages européens, bricolage (et j'en passe...) avec toujours les rires et la bonne humeur, tu as aidé nos enfants à grandir ! Alors bon vent, bonne continuation dans ton nouveau parcours.

APE - ST-JEAN-DE-LINIÈRES

Des idées pour cette fin d'année



AJC

3, 2, 1 : semez, plantez, récoltez !

Le printemps est de retour et les jardiniers réinvestissent leurs parcelles.

Pour cette nouvelle saison, le site des Ferrières s'agrandit et est prêt à accueillir de nouveaux membres ! Le nouvel îlot composé de 4 parcelles et d'une cabane compte déjà un nouveau locataire.

Pour les amateurs de potager, il reste donc à la location 2 parcelles de 150 m² et 2 parcelles de 200 m² sur le site situé sur les hauteurs de Saint-Léger-des-Bois (avec cabane de jardin personnelle, compteur d'eau individuel et récupérateur d'eau de pluie).

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter. Bien évidemment, tous les habitants de la commune nouvelle sont les bienvenus !

Enfin, n'oubliez pas la prochaine date à retenir : le 11 mai à Saint-Léger-des-Bois. Nous vous attendons nombreux à la 2^{ème} édition du marché de Printemps nouvelle formule !

L'AJC renouvelle sa collaboration avec l'APE afin de proposer un marché de printemps haut en couleur !

Contact : ajc49170@gmail.com

Facebook : [@AJC49170](https://www.facebook.com/AJC49170)



- Pour les gourmands, l'APE organise une chasse aux œufs en collaboration avec le Comité des Fêtes, à l'occasion du week-end de Pâques.
- La classe de CM2 organise une soirée cabaret pour clôturer leur fin de primaire.
- Une vente de tombola se prépare pour gagner de nombreux lots.
- Le fameux vide-greniers s'organise pour les beaux jours de juin.
- Et enfin, l'école terminera son année par un «spectacle-chorale» chapeauté par les enseignants, suivi d'un grand pique-nique géant avec toutes les familles.

Toutes ces manifestations ne se feraient pas sans l'aide des parents et des bénévoles, que l'APE remercie très chaleureusement.

Dates à retenir :

- **Lundi 22/04 de 10h à 12h** : Chasse aux œufs dans la forêt de Saint-Jean-de-Linières
- **Mardi 30/04** : Soirée Cabaret des CM2
- **Dimanche 16/06** : Vide-Grenier de St Jean
- **Vendredi 28/06** : Chorale de l'école

APE - ST-LÉGER-DES-BOIS

Agenda



• **Le défilé du carnaval**, où petits et grands auront revêtu leurs plus beaux déguisements, **samedi 23 mars à partir de 10h30**, dans les rues de Saint-Léger-des-Bois.

• **L'attendu Marché de printemps organisé avec l'Association des Jardiniers de la Coudre**, le **samedi 11 mai de 8h30 à 13h** organisé au centre-bourg de Saint-Léger-des-Bois. Il sera proposé à chacun plants de légumes et de fleurs pour agrémenter son jardin, ou encore une large sélection de fruits et légumes ainsi que des produits artisanaux.

• **Le 30 juin**, c'est la grande **fête de l'école** qui clôturera l'année scolaire avec un spectacle proposé par les élèves et l'équipe enseignante, un repas sur place et une après-midi consacrée aux jeux et stands pour gagner de nombreux lots.

• Enfin, pour la première fois, l'APE organise le **dimanche 29 septembre**, sur le complexe Océane à Saint-Léger-des-Bois, un **VIDE-GRENIER de 9h à 18h**.

Les réservations seront possibles courant juin. Une restauration sera également prévue pour cette journée exceptionnelle.

Nous vous attendons tous, venez nombreux !

Pour nous joindre : ape49170@hotmail.fr

06 11 62 11 72 (nouveau numéro)

Blog : www.facebook.com/APESLDB

COMITÉ DES FÊTES

Week-end de la Saint-Jean les 22 et 23 juin

Fort du succès de ces dernières années avec en 2018, 1200 repas servis le samedi soir, 440 coureurs à la Liniéroise et une superbe fête des associations, le Comité Des Fêtes organise le week-end de la Saint Jean les 22 et 23 juin 2019.

Au programme :

Le samedi après-midi :

- Une animation sportive pour les enfants sur le parcours de « La Liniéroise » au profit de l'association Rêve, suivie de la 7^{ème} édition de la course nature « La Liniéroise » sur 10 km avec la possibilité de faire la course en relais 6 + 4 km, idéal pour courir en famille.
- La course sera suivie du traditionnel repas moules-frites avec une animation musicale.
- Vers 23h, feu d'artifice puis feux de la Saint Jean.

Le dimanche :

- Le matin : concours de pétanque et randonnée sur le parcours de « La Liniéroise ».
- Le midi : apéritif offert par le Comité Des Fêtes, suivi d'un pique-nique. Venez avec votre viande, nous vous offrons la braise !
- L'après-midi : fête des associations de la nouvelle commune où les associations pourront vous présenter leurs activités et vous faire des démonstrations. Bien sûr, une fête foraine animera tout ce week-end.

Le 22 avril (lundi de Pâques), le Comité Des Fêtes et l'APE de Saint-Jean-de-Linières organisent une chasse aux œufs dans le bois de Saint-Jean-de-Linières.

Suite à l'Assemblée générale, le bureau du comité a été ainsi modifié :

- Président : MOUILLE Pascal
- Vice président : MOREAU Yoann
- Secrétaire : GASCOIN Frédéric
- Secrétaire adjoint : MARTIN Arnaud
- Trésorier : TUSSEAU Emmanuel
- Trésorier adjoint : BONNIER Yohann

Pour toutes informations ou contact, voici notre site :
cdflinierois.wixsite.com/cdf-linierois



Emmaüs
100% solidaire depuis
70ans

EMMAÜS 100% solidaire depuis 70 ans

Aujourd'hui, le combat de l'abbé Pierre, celui qui souhaitait que « la voix des hommes sans voix empêche les puissants de dormir » résonne plus que jamais. Emmaüs représente aujourd'hui un réseau unique de 18 000 acteurs (compagnons, bénévoles, salariés...) au travers de 288 structures implantées dans 94 départements.

Porté par des valeurs humanistes, Emmaüs soutient et accompagne des personnes exclues du système tout en défendant leurs droits (SDF, chômeurs longue durée, familles surendettées, personnes migrantes, sortant de prisons, gens du voyage...).

Les principes qui animent Emmaüs :

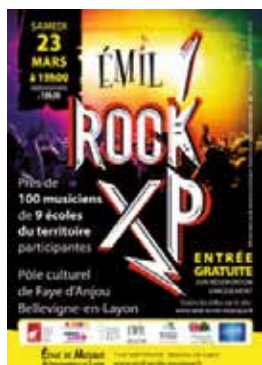
- Modèle centré sur la (re)construction de la dignité des personnes en situation de grande détresse dont l'objectif est de leur permettre de (re)prendre confiance en leur capacité en se sentant à nouveau humainement et socialement utiles.
- Fibre écologique avant l'heure : visionnaires, les premiers compagnons chiffonniers d'Emmaüs ont su conjuguer les exigences sociales, économiques et environnementales du développement durable. En faisant de la collecte, du réemploi et de la revente d'objets de seconde main son activité principale, Emmaüs se place aux avant-postes de la consommation responsable.

En 2019, le mouvement Emmaüs fêtera ses 70 ans d'existence en témoignant de toute sa modernité et sa vitalité : le 23 juin Salon Emmaüs de Paris spécial «70 ans», et les 16-17 novembre des journées portes ouvertes.

Emmaüs est présent à Saint-Jean-de-Linières avec la communauté, la déchetterie-recyclerie, l'espace de vente et à Angers (quartier Saint Serge) avec un espace de vente et de réception des dons.

Pour tous renseignements :

02 41 39 73 39 - www.emmaus49.com



ECOLE DE MUSIQUE ST LÉGER/ST LAMBERT

MSL, l'école de musique intercommunale de St Lambert /St Léger vous remercie encore de toute votre confiance. Cette année nous comptons 51 adhérents originaires de Saint Lambert, Saint Léger, et Saint Clément.

Nos adhérents sont répartis en 4 cours individuels d'instruments (batterie, guitare, piano, violon) et en cours collectifs d'éveil musical et de formation musicale.

Nous proposons une chorale lyrique et, nouveauté 2019, un atelier rock qui vient de représenter notre école pour la seconde année au festival Rock XP (festival inter-écoles de de musique organisé par l'Ecole de Musique Intercommunale du Layon).

Nous sommes engagés cette année dans les TAP à Saint Lambert, la fête de la musique de St Léger le 21 juin et pour une animation le 22 juin à St Lambert.

Nous restons à votre écoute pour toute information complémentaire, il reste encore des possibilités d'inscriptions.

Nous serons présents aux différents forums des associations.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse : musique.stlambert@gmail.com
Et trouver toutes les informations utiles sur notre site : msl-actu.blogspot.fr

ECOLE DE MUSIQUE ST JEAN/ ST MARTIN/ SAVENNIÈRES

L'école de musique organisera son habituelle audition annuelle dans la salle Galilée le vendredi 7 juin à partir de 20h30.

Lors de cette animation, les élèves présentent seuls ou accompagnés le résultat d'une année d'apprentissage d'un instrument de musique.

C'est également un moment d'échange, de partage et de renseignements avec les professeurs et les bénévoles.

Pour rappel, l'école de musique propose des cours de piano, guitare, violon, batterie mais il est possible de proposer tout autre instrument à partir de 3 élèves.



CLUB PHOTO 24 X 36



Concours photo (11, 12 et 13 octobre 2019) :

- Les thèmes 2019 du concours adultes sont : « Géométrie » (N&B) et « Complicité » (couleur).
- Reconstitution du concours photo enfants (CM2).

La vie du club :

Le club se retrouve tous les 15 jours pour :

- Les activités « techniques » : le contre jour, la macro photo, la réalisation d'un diaporama...
- ou
- Les thèmes pour la « critique de clichés » (toujours positive) : nature morte, contre-jour, le vent, locomotion...

Nos expositions :

- « Portes et fenêtres » à la bibliothèque de la Meignanne.
- « Cultures du monde » à Saint-Léger pour le week-end « Cultures du monde » les 27 et 28 avril.

Renseignements : patrickgilbert@orange.fr

CLUB NATURE JUNIOR

Avec 16 enfants présents sur 20, la session de février dernier a de nouveau remporté un franc succès. Cette fois, une nouvelle activité de construction de cabanes en forêt a fait le bonheur des filles comme des garçons... Tout un « mystère » comme l'a si bien décrit le journaliste dans ses articles parus dans la presse locale aussitôt après. Un grand merci à lui pour sa poésie. La découverte des Alpagas (ces petites bêtes au pelage si doux) s'est également révélée fort intéressante et a fait le plaisir des bénévoles comme des enfants.

Nous préparons désormais la prochaine session avec en prévision la construction d'un « hôtel à insectes » à installer sur la commune et dont l'endroit restera à définir. Pour ce faire, les enfants sont invités à apporter le petit matériel pour le remplissage de cette maison : pommes de pins, morceaux de bois, etc...

En route donc pour une nouvelle aventure aux prochaines vacances scolaires avec les bénévoles : Jean-Bernard, Jean-Pierre, Gérard, Fernand, Guy, Bernard, Simiane.



LES NOUNOUS DES BOIS



« Les nounous des bois », peut-être les rencontrez-vous en balade, dans le bourg de notre village car, dès que la météo le permet, elles se promènent avec les enfants. Elles sont 12 : 11 assistantes maternelles et 1 assistant maternel.

Cette association a vu le jour il y a 7 ans maintenant, et le nombre de professionnels augmente chaque année malgré les départs en retraite de collègues.

Des matinées d'éveil sont organisées deux fois par semaine. Lors de ces rencontres, l'intérêt de l'enfant est

toujours une priorité. Les assistants maternels mettent en place des activités créatives, ludiques et adaptées au développement de chaque enfant. Un coin spécial pour les tout-petits est aménagé pour garantir leur confort et leur sécurité. Le moment attendu des enfants est aussi le temps « chansons », où chaque enfant, en fonction de son âge participe et mime les comptines.

Ces matinées permettent aussi d'avoir des échanges entre professionnels, d'améliorer sa pratique. La bonne entente entre assistants maternels les motive également pour participer

une à deux fois par an à des formations continues. Ces dernières leur permettent d'évoluer et d'améliorer leur savoir afin d'apporter toujours plus aux enfants accueillis.

Association dynamique, de nombreux projets ont également vu le jour comme des sorties au Parc Ouistiti, au Jardin des Kangourous ou dans une ferme pédagogique.

Le temps fort de ce 2 mars est organisé tous les deux ans : il permet aux parents, avec leurs enfants de rencontrer tous les membres de l'association. Ce temps convivial permet de montrer aux parents certaines activités réalisées dans ces matinées.

Les assistants maternels sont aussi actifs sur les manifestations de la commune, ce qui leur permet de récolter des fonds pour acheter du matériel de puériculture, des jeux ou pour se constituer une bibliothèque professionnelle.



ANJOU OUEST JUDO

Ronan Leseigneur, licencié d'Anjou Ouest Judo, est revenu en décembre de la coupe de France minimes avec une troisième place et la médaille de bronze qui l'accompagne. Du haut de ses 14 ans - et 73 kg - le judoka Liniérois n'a cédé qu'en demi-finale face à une opposition haut de gamme. Il honore son club de Saint-Jean-de-Linières/Bouchemaine et a donné des émotions fortes à son entraîneur, Yoann Le Brech et son papa-judoka, Sébastien. Le club d'Anjou Ouest Judo brille cet automne sur les tatamis nationaux, avec le titre de championne de France Parajudo pour Marion Lesec (déficiente visuelle), et le bronze du seigneur de Saint-Jean... A venir au mois de mars, les championnats de France pour Hibatallah Bouanani (junior) et pour Ulysse Mattei (minime). Le club propose des cours de judo dès 4 ans, des cours de self-défense encadrés par des professeurs diplômés. Il est toujours possible de venir essayer.

Contact : Yoann LE BRECH,
06 30 77 74 65
yoannlebrech@yahoo.fr



THÉÂTRE EST MON VILLAGE

« *J'aime les gens fêlés
parce qu'ils laissent entrer la lumière* »
Michel Audiard

La saison théâtrale à Saint-Léger-des-Bois continue... et le mois de mai sera placé sous le signe de la COMÉDIE. C'est avec plaisir et fierté que l'association « Théâtre est mon village » voit ses acteurs amateurs évoluer et répéter sur scène pour préparer leurs prochaines représentations qui auront lieu Salle de la Calebasse.

Tout d'abord la troupe **Théât'al Léger** vous présentera la comédie « **Fifi d'amour** », écrite par l'auteur angevin Benjamin Van Effenterre et mise en scène par Pascal Boursier, comédien de la troupe Les Arthurs.

Les représentations auront lieu :

- Samedi 4 mai à 20h30
- Dimanche 5 mai à 15h30
- Samedi 11 mai à 20h30
- Dimanche 12 mai à 15h30.

Ensuite, la **troupe des enfants et jeunes** se produira dans une série de pièces écrites et mises en scène par Isabelle Becker.

Les adolescents (5e/4e) joueront **Bienvenue chez les De Boisières**.

Les collégiens (6e) joueront **MDR**.

Ces deux groupes feront leurs représentations :

- Vendredi 17 mai à 20h30
- Samedi 18 mai à 20h30.

Les aînés du primaire (CM2) joueront **Contes revisités**.

Les plus jeunes (CE-CM1) joueront **Mystères de l'Ouest**.

Leur représentation aura lieu :

- Dimanche 19 mai à 15h30.

Réservations par mail : theatreestmonvillage49@gmail.com

Soyez nombreux cette année encore, à encourager et applaudir tous nos acteurs... et passer un très bon moment de spectacle !





THÉÂTRE LES IMPROSTEURS



Comme chaque année les Improsteurs présenteront le fruit de leur travail de l'année à travers différentes représentations lors du week-end du 24, 25 et 26 mai 2019.

Isabelle Becker leur professeur de théâtre a écrit et mis en scène chacune des pièces et attribué des rôles à chacun des élèves en fonction des personnalités de chacun et du travail d'improvisation réalisé dans l'année.

Plusieurs groupes évoluent le lundi soir et le mardi soir en fonction de leur âge.

N'hésitez pas à venir les encourager, cela vous donnera peut-être l'envie de monter sur les planches.

Chaque année, de nouveaux élèves rejoignent cette école de théâtre à l'exception du groupe adultes qui affiche complet depuis plusieurs années.

Vendredi 24 et samedi 25 mai - 20h30 - les Improsteurs adultes présenteront : *La croisière ça m'use*

Dimanche 26 mai - 15h - les groupes jeunes présenteront : *Safari des gazelles/ MDR (maison de retraite)/ Drôle de conte.*

Prix des places : 8€ et 4€

Réservations :

www.clapstjean.com ou au 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58

www.facebook.com/les1prosteurs/

PÉTANQUE

Après une année 2018 dynamique, la saison 2019 débute sous de bons augures avec un bureau renforcé à 11 membres.

Concernant les adhérents, nous avons eu 3 départs, 6 nouveaux licenciés venant des clubs voisins et 4 loisirs supplémentaires.

L'effectif du club est composé de 48 licenciés, 10 loisirs et 8 sponsors à ce jour avec des nouveaux à l'horizon prochainement.

Un grand merci à nos sponsors et nous leurs adressons notre reconnaissance pour leur soutien si utile ainsi qu'à la municipalité.

Nous remercions également les personnes qui se sont déplacées à notre concours de belote du 25 Janvier où le respect mutuel et la convivialité étaient aussi invités.

Le concours interne ouvert à toutes et tous de l'année dernière sera reconduit le vendredi soir en juin où de nombreux habitants et amis sont venus partager avec les licenciés le plaisir de la pétanque et de la compétition sur des terrains variés avec leurs difficultés.

Nous avons toujours le projet en attente de faire une rencontre avec les élus de la commune nouvelle et St Martin. Cela pourrait se faire le soir à la convenance de chacune et chacun suivant plusieurs formules.

Nous allons organiser 3 concours départementaux : le premier le mardi 26 mars après-midi, le deuxième sur la journée le samedi 7 septembre, et le troisième le vendredi 20 septembre sur la journée également.

Vos contacts pour information sur le club :

JERIGNE Léon - 02 41 39 71 80

DECHEREUX Jean-Claude - 02 41 39 72 42



LAMBOISIÈRES-MARTIN BASKET

A vos agendas



Deux rendez-vous majeurs de la saison du Lamboisières-Martin Basket arrivent à grandes enjambées.

• **Du 15 au 19 avril, le LMB organisera son 5^{ème} stage de printemps.**

Comme les années précédentes, tous les jeunes des catégories U9 à U15, nés entre 2004 et 2011, sont invités à venir passer cinq journées conviviales autour du basket.

Le nombre de places étant limité (120 personnes maxi), merci de penser à inscrire vos enfants dès que possible auprès de Perrine et Thomas :

lm49.perrine@gmail.com et lm49.thomas@gmail.com

La fiche d'inscription est disponible sur :

club.quomodo.com/lmb49/telechargements-doc.html

Les enfants seront accueillis de 10h30 à 17h30 à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Le repas sera géré par le club.

• **Les 7, 8 et 9 juin prochains, notre grand tournoi de la Pentecôte.**

Toutes les équipes du club réunies en un lieu, la salle Linériis, pour fêter la fin de saison :

Tournois Loisirs, Jeunes, 3x3, un weekend sportif et convivial.

Buvette et restauration sur place.

Enfin, pour suivre votre équipe préférée ou vous informer sur le club :

club.quomodo.com/lmb49 et www.facebook.com/lmbasket49/

LMB **TOURNOI**
DU WEEK END DE LA PENTECÔTE
 VENDREDI 7 & SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 JUIN 2019
 Salle Linériis de St Jean de Linières

Vendredi soir : Tournoi **Loisirs**
 Samedi matin : Tournoi **U9-U11**
 Samedi après-midi : Tournoi en **3x3** **NOUVEAU 2019**
 Dimanche : Tournoi **U13-U15**

Concours
 de **Dunk,**
 de **tirs à 3 points**

Restauration sur place possible ...

Informations et réservations:
 Rene Barrault : 0615176499
<http://club.quomodo.com/lmb49/tournoi.html>

STAGE DE
PRINTEMPS
 5^{ème} édition
 SALLE ST MARTIN à St Martin du Fouilloux

LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET

Le club LMB organise son stage annuel à l'occasion des vacances d'avril pour la cinquième édition. Après la réussite et les retours sur les années précédentes, l'équipe du stage va continuer dans son optique d'allier temps basket, temps ludique, temps calme, concours.

Pour les jeunes, c'est l'occasion de rencontrer les autres licenciés du club et de créer une ambiance conviviale entre plus jeunes et moins jeunes.

avril 2019

COÛT
 30€ par enfant
 80€ pour le transport
 samedi dans famille
 10€ pour le stage.

Catégorie concernée:
U9 à U15
 (2004 à 2011)

Horaires
 10h30-17h30
 Accueil possible à partir de 9h30 - départ 17h30 (M)

2018
 Le repas est géré par le club

PLACES LIMITÉES
 (inscrit au préalable de la date d'inscription)

LMB

Inscription avant le **24 février 2019**
 Fiche d'inscription sur le site LMB : <http://club.quomodo.com/lmb49>
 Renseignements : lm49.perrine@gmail.com - lm49.thomas@gmail.com

VOLLEY

Vous êtes nouveaux sur la commune, vous êtes en recherche d'une activité sportive, tout en restant un moment de loisirs, mais ne savez pas où vous inscrire, alors ne cherchez plus ...

Les membres du club de Volley de Saint-Léger-des-Bois vous invitent à venir découvrir notre sport dans un esprit de convivialité et toujours dans la bonne humeur. Nous vous ouvrons les portes du gymnase de la Coudre le temps de deux entraînements le jeudi 9 mai et jeudi 6 juin de 20h30 jusqu'à épuisement.

Et comme le dit le dicton, après l'effort, le réconfort, nous vous invitons à partager un verre autour de douceurs faites « maison ».

ALORS VENEZ NOMBREUX !

Pour information, les entraînements et matchs à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h30 salle de la Coudre. Nous avons également chaque année 7 matchs à l'extérieur, le mardi, jeudi (principalement) ou vendredi, ainsi qu'un plateau avec les équipes du tournoi en début de saison (septembre). Enfin, nous organisons fin mai / début juin, en partenariat avec

le club de Saint-Jean-De-Linières, un tournoi 6 contre 6 mixte loisir réunissant jusqu'à 16 équipes.

Contacts :

site internet : clubsldb.free.fr/volley

Olivier BOISDON

02 41 48 37 72 - 06 61 16 50 04

Emmanuel QUELARD - 06 61 17 34 49

Nicolas OUDOT - 06 63 91 33 84



LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS

C'est aussi ces moments festifs de partage



• VOLLEY BALL Loisir et son prestigieux tournoi annuel

Le remarquable tournoi annuel de Volley-Ball Loisir sera de retour le **vendredi 24 mai** ! Nous vous attendons nombreux à partir de **19h à la Salle des Sports LINERIIS de Saint-Jean-de-Linières** (St Léger de Linières).

- Equipe de 6 joueurs minimum
- Mixité obligatoire
- Inscriptions des équipes sur place le soir du tournoi
- Engagement gratuit

Pas d'inquiétude pour votre bien-être : buvette et restauration sur place !

• Soirée privée DANSE EN LIGNE

Cette année, nous organisons une soirée privée de Danse en Ligne le **vendredi 17 mai** à l'Espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières.

Pas moins de 3h de pratique pour les élèves de Karine POUSSIN !

Ambiance chaleureuse et bonne humeur garanties ! Moments de partage inoubliables en perspective...

L.A.L. et sa volonté de se développer...

FOCUS sur une étude pour une nouvelle activité destinée aux jeunes

Malgré les 13 activités proposées par L.A.L., il y a un réel besoin de développer des activités pour nos jeunes.

Aussi, nous étudions la création d'une activité dynamique pour la rentrée prochaine : **la ZUMBA KIDS et ADOS Mixte**. Nous envisageons trois créneaux selon l'âge des jeunes afin d'adapter le contenu des séances :

- 5 à 7 ans (durée : 30 min)
- 8 à 11 ans (durée : 45 min)
- 12 à 15 ans : (durée : 45 min)

Cette activité serait dispensée par Karine POUSSIN qui anime déjà les cours de danse en ligne au sein de notre association. Karine a une expérience solide dans l'animation auprès des jeunes.

Si vos enfants sont intéressés par cette activité, merci de nous contacter :

• soit par Messagerie à l'adresse suivante lal.saintjean@gmail.com

• soit par téléphone au **06 32 77 77 40** (Isabelle ROBIN – Présidente)

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

lal-saintjean.wixsite.com/asso

Vous pouvez y accéder également à partir du site de la mairie de Saint-Jean-de-Linières.

Contact : lal.saintjean@gmail.com

TENNIS CLUB DE L'OcéANE



STAGE DECOUVERTE ENFANTS / JEUNES (5 à 12 ans) : ouvert à tous

Jeudi 18 avril, et vendredi 19 avril de 13h30 à 15h.

Pour les enfants et jeunes n'ayant jamais ou peu pris de cours de tennis et voulant s'initier à sa pratique.

Coût total : 15€ (1h30 par jour sur 2 jours).

Encadrement : Adrien JUTEL (éducateur sportif diplômé d'Etat).

INSCRIPTION avant le 16 avril
tennisclub.oceane@laposte.net
 06 26 90 74 79.

Courrier : Laurent MICHEL - 1, rue Alain Colas
 49170 Saint-Léger-des-Bois.

En précisant les informations suivantes :

« INSCRIPTION STAGE DECOUVERTE TENNIS »
 Nom / Prénom / Age / Tél. / Règlement à l'ordre du TCO.

OFFRE ADHÉSION DÉCOUVERTE ADULTES / ADOS

Vous souhaitez découvrir ou reprendre la pratique du Tennis, cette offre vous permettra à petit prix de bénéficier de la Halle de Tennis de Saint-Léger-des-Bois avec ses deux courts en Terre-Battue.

Valable du 1^{er} avril au 31 août (5 mois avec de nombreux créneaux libres).

Coût : 50 €

Contact : 06 26 90 74 79
tennisclub.oceane@laposte.net



TENNIS TCL



La saison du TC Liniérois bat son plein. Le championnat d'hiver vient de s'achever sur de belles performances de nos quatre équipes. Nous nous tournons maintenant vers le tournoi qui sera Open cette année, c'est-à-dire sans limitation de classement. Des matchs de haut niveau sont attendus. Venez nombreux pour participer en spectateur ou en tant que joueur à cet événement majeur dans la commune.



Tournoi Open : Du vendredi 27 avril au samedi 11 mai,

Avec en bonus un tableau final 3^{ème} série, un tableau final 4^{ème} série et une consolante jusqu'à 30/1.

Inscriptions sur le site du comité : mon-espace-tennis.fft.fr
 ou par mail tcl.accueil@gmail.com

Des sponsors sont toujours bienvenus, notamment pour donner un nom à ce tournoi !

Si vous souhaitez être partenaire du club ou du tournoi, merci de contacter le vice-président :
 Clément GENIEVRE 06-48-76-43-05 ou par mail tcl.accueil@gmail.com

Entraînements et inscriptions

Pour ceux qui ont la raquette qui démange, il est possible de faire un essai à l'entraînement du mardi de 19h à 20h30 pour les adultes.

Les enfants pourront participer aux portes ouvertes du club, le mercredi 12 juin de 14h30 à 17h.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter le président :
 Philippe ANGEARD 07-82-00-88-03 ou par mail tcl.accueil@gmail.com

SELF-DÉFENSE

VENEZ NOMREUX LE 8 JUIN 2019 !

La self-défense pour tous. La seule chose à faire en cas d'agression... être préparé! Dans notre quotidien, nous sommes tous exposés au risque de subir une agression plus ou moins violente.

Elle va de la simple altercation avec un automobiliste qui dégénère, à la tentative de vol de portefeuille, de sac à main, de portable, tentative de viol, agression dans les transports en commun, dans les écoles, violences conjugales, etc.... Alors n'attendez pas de vous faire agresser pour apprendre à vous défendre.

C'est pourquoi nous vous proposons gratuitement une initiation et découverte de cette activité le samedi 8 juin dans la salle Calebasse de 10h à 12h.

La pratique de cette activité ne demande pas d'être super musclé mais plutôt de la réactivité, rien à voir avec les sports fédérés ou arts martiaux, à chacun son rythme et ses possibilités.

La curiosité n'est pas toujours un vilain défaut et chacun peut venir à un cours à tout moment !

A bientôt !

Bernard YVIN – Tél : 06 70 99 98 30





ÉLECTIONS EUROPÉENNES

26 mai 2019

Du 23 au 26 mai auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 états membres. En France, elles auront lieu le 26 mai.

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de candidat pour l'ensemble du territoire français de 79 candidats. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 représentants des citoyens européens seront élus et non plus 751 comme en 2014. Avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de représentants britanniques. La composition du Parlement européen a en ce sens été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

En pratique : vous allez recevoir dans les prochaines semaines votre nouvelle carte d'électeurs qui remplacera l'ancienne désormais caduque. Votre bureau de vote sera précisé sur la nouvelle carte.

Pour tout renseignement utile, merci de vous rapprocher de vos mairies (accueil, site internet).

PRÊT DE SALLES

Dans le cadre des fêtes de quartier (fêtes des voisins), la municipalité peut éventuellement prêter une salle de repli en cas de très mauvais temps soudain (grosse pluie, orage...) selon disponibilité.

En cas de mauvais temps prévisible, prévoir, si possible le report de la manifestation.

Contact : Mairie de Saint-Léger-de-Linières : 02 41 39 55 36

Mairie annexe : 02 41 39 70 83

VIE DE LA PAROISSE

La paroisse « St Pierre en Val de Loire » regroupe 14 clochers dont celui de Saint-Léger-des-Bois.

Pour tous renseignements, un lieu d'accueil :

Centre paroissial St Joseph

2, rue de l'Abbaye 49170

St Georges sur Loire

02 41 22 04 53

Le jeudi et le samedi de 10h à 11h30, vous y serez accueillis pour les inscriptions au baptême, mariage, éveil à la foi, catéchèse ou tout autre service d'Eglise.

Vous pouvez joindre :

- notre curé, Pierre-Etienne Grislin au 06 71 94 57 97 ou pegrislin@gmail.com
- notre correspondante, Josette Guémas au 02 41 73 81 39, si vous avez besoin.

Chaque dimanche une messe est célébrée à 11h à Saint-Georges-sur-Loire et environ une fois par mois le samedi à 18h30 dans l'église de Saint-Léger-des-Bois (voir panneau d'affichage à la porte de l'église).

Site internet : coteauxdeloire.diocese49.org/paroisse-saint-pierre-en-val-de-loire



AGENDA

AVRIL - JUIN 2019



AVRIL

4 avril	Familles rurales, cinéma, salle Calebasse - 20h30
15-19 avril	LMBasket : stage de printemps, Saint-Martin-du-Fouilloux -10h30-17h30
18-19 avril	TCO, stage découverte 5/12 ans, halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois, 13h30-15h
22 avril	Comité des fêtes et l'APE Claude Debussy : chasse aux œufs, forêt de Saint-Jean-de-Linières
27 et 28 avril	CLAP : week-end Culture du Monde, Espace Galilée
27 avril au 11 mai	TCL : Tournoi Open, salle Liniériis
30 avril	APE école Claude Debussy : soirée cabaret des Cm2, Espace Galilée

MAI

4 et 5 mai	Théâtre est mon village, comédie « Fifi d'amour », salle de la Calebasse, 20h30 et 15h30
8 mai	Familles rurales, cinéma, salle Calebasse - 15h30 et à 20h30
9 mai	Volley Club Saint-Léger-des-Bois, portes ouvertes, salle de la Coudre, 20h30
11 mai	APE école Grands Chênes de St Léger des Bois et AJC : marché de printemps, centre bourg, Saint-Léger-des-Bois - 8h30-13h
11 et 12 mai	Théâtre est mon village, comédie « Fifi d'amour », salle de la Calebasse, 20h30 et 15h30
16 mai	Don du sang : collecte, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières, 16h -19h
17 mai	L.A.L section danse en ligne : soirée privée, Espace Galilée
17 et 18 mai	Théâtre est mon village, « Bienvenue chez Les De Boisières » et « MDR », salle de la Calebasse, 20h30 et 15h30
18 mai	Fête de l'Environnement, esplanade de la Coudre, 10h-12h30
19 mai	Théâtre est mon village, «Contes revisités» et «Mystères de l'Ouest», salle de la Calebasse, 15h30
24 mai	L.A.L section Volley ball : tournoi, salle Liniériis, 19h
24 et 25 mai	Les Improsteurs-adultes « La croisière ça m'use », Espace Galilée, 20h30
26 mai	Les Improsteurs-jeunes « Safari des gazelles/MDR », espace Galilée, 15h
26 mai	Élections européennes

JUIN

6 juin	Volley Club Saint-Léger-des-Bois, portes ouvertes, salle de la Coudre, 20h30
7 juin	ASC SM Musique (école de musique) : auditions, Espace Galilée, 20h30
7, 8, 9 juin	LMBasket : Grand tournoi de la Pentecôte, salle Liniériis
8 juin	Self-défense : initiation et découverte, salle Calebasse, 10h-12h
13 juin	Familles rurales, cinéma, salle Calebasse, 20h30 APE école Claude Debussy : vide-greniers, plaine Liniériis
20 juin	CLAP : fête de la musique, parking de Galilée, 20h
21 juin	Fête de la musique Saint-Léger-des-Bois, esplanade de la Coudre, 19h30
22 et 23 juin	Comité des Fêtes : fête de la Saint Jean, plaine Liniériis
28 juin	APE école Claude Debussy : chorale de l'école Claude Debussy
30 juin	APE école Grands Chênes : fête de l'école